

L'infirmière praticienne spécialisée en santé mentale (IPSSM)



Qu'est-ce qu'une IPSSM?

L'IPSSM est une infirmière qui possède des connaissances et des compétences de niveau avancé dans le domaine de la santé mentale. En plus d'un baccalauréat en sciences infirmières, elle détient une maîtrise et un diplôme d'études supérieures spécialisées. Elle détient également un certificat de spécialiste délivré par l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ) qui l'autorise à exercer ses activités cliniques réservées.

Quelle clientèle peut bénéficier des services de l'IPSSM?

Une personne de tous âges qui vit avec un problème ou un trouble de santé mentale, ou à risque d'en développer un.

Les milieux où elle peut exercer sont variés.

L'IPSSM, contrairement aux autres classes d'IPS, peut pratiquer autant en soins de proximité qu'en soins spécialisés. Elle peut travailler dans divers secteurs du réseau de la santé tels que les cliniques médicales, les unités ou urgences psychiatriques, les centres de détention, les cliniques externes spécialisées, les CLSC, les milieux communautaires, etc.

Avec qui l'IPSSM collabore-t-elle?

L'IPSSM travaille en étroite collaboration avec les autres professionnels de la santé tels que les psychiatres, les infirmières, les travailleurs sociaux, les pharmaciens, les psychologues, les éducateurs spécialisés, etc. Elle agit également à titre d'experte clinique auprès de différents partenaires.

Quelles activités cliniques l'IPSSM peut-elle exercer en plus de sa pratique infirmière?

- Diagnostiquer des maladies (ex. : la dépression, la schizophrénie, la maladie affective bipolaire, le TDAH). C'est la seule classe de spécialité IPS autorisée à poser ces diagnostics.
- Prescrire des examens diagnostiques (ex. : une imagerie de la tête, une prise de sang).
- Réaliser ou prescrire des interventions à risque (ex. : mesure de contention).
- Prescrire des traitements, des médicaments et d'autres substances (psychothérapie, arrêt de travail, antidépresseurs, garde préventive, etc.).
- Évaluer l'admissibilité d'une personne à recevoir l'aide médicale à mourir.



Pour en connaître davantage sur le rôle de l'IPSSM :

<https://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/soins-infirmiers/infirmieres-praticiennes-specialisees/>
www.aipsq.com

Saviez-vous que...

- La santé mentale est l'une des 5 spécialités d'IPS au Québec. Les autres sont :
 - soins de première ligne
 - soins aux adultes
 - néonatalogie
 - pédiatrie
- La spécialité santé mentale a été créée en 2017.
- La formation pour devenir IPSSM n'est pas offerte dans notre région.
- Les IPS sont reconnues pour leur approche centrée sur le patient et leur accompagnement personnalisé.
- Elles jouent un rôle clé dans l'amélioration de l'accès aux soins de santé, tout en assurant des soins de qualité.
- Vous pouvez consulter le tableau de bord de l'OIIQ pour connaître en temps réel le nombre d'IPSSM dans la région.
<https://bit.ly/TableauIPS>

Questions / notes :
